



## Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserv au Monite belge



## Déposé/Reçu le

2 8 AVR. 2017

au greffe du trib@raffee commerce francophone de Bruxelles

Dénomination

(en entier): LES AMIS DE KAPAN

Forme juridique: ASBL

Siège: Rue Auguste Lambiotte, 115 - 1030 SCHAERBEEK

N° d'entreprise: 505.842.528

Objet de l'acte: Dissolution, Liquidation et Cloture de liquidation

L'assemblée Générale de l'asbl "Les Amis de kapan" du 20 février2017 décide de dissoudre volontairement l'associationL'assemblée générale ayant voté la dissolution, elle décide de mettre fin au mandat des administrateurs et vote leur décharge à l'unanimité des voix des membres présents.

Les administrateurs démissionnaires sont les suivants ;

-Airoum AIROUMIAN, domicilié Rue Auguste Lambiotte, 115 à 1030 Schaerbeek, né à Kapan le 13 mars 1955

-Véronique VANDEN BERGH, domiciliée Chemin au Bois, 109 à 1970 Wezembeek-Oppem, née à Ixelles le 9 mai 1972

-Gervorg AIROUMIAN, domicilié Rue Auguste Lambiotte, 115 à 1030 Schaerbeek, né à Ixelies le 23 juin 1996

L'AG constate que l'association n'a ni biens, ni dette, ni engagements, ni créances.

-L'AG décide de procéder à la mise en liquidation avec clôture immédiate à l'unanimité des voix des membres présents.-L'AG décide à l'unanimité des voix des membres présents que les livres et documents de l'association seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans au domicile d'un des administrateurs, notamment Airoum AIROUMIAN, domicilié Rue Auguste Lambiotte à 1030 Schaerbeek, qui en assurera la garde.

Le procès-verbal est lu en assemblée générale et est approuvé à l'unanimité des voix des membres présents et signé par les anciens administrateurs.

V. Vanden bergh

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature